Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux

Solopol Citron Vert

Version 1.1

Date d'impression 03.08.2026

Date de révision 03.12.2025

Numéro de la FDS 350000046118
GEN_SOF Number 81467

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : Solopol Citron Vert

Utilisation recommandée : soins personnels

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, fournisseur : SC Johnson Professional CA Inc.
1 Webster Street
Brantford, ON
N3T 5A3

www.scjp.com

Téléphone : 1-888-332-7627

Numéro d'appel d'urgence : (800) 424-9300 Chemtrec (24 hour)

(833) 289-4301 24hr Medical Emergency Line

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Irritation oculaire	Catégorie 2B	Provoque une irritation des yeux.

Étiquetage

Symboles de danger

Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger
Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste : consultez un médecin.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	No.-CAS	Pourcentage de poids
Glycerin	56-81-5	1,50 - 3,00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Pas de condition spéciale.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Peut irriter les yeux.

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Ingestion : Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.
Information supplémentaire	:	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Pas de précautions spéciales requises.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Endiguer les renversements considérables. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Pas d'exigence particulière

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	vert
Odeur	:	Agrumes
Seuil olfactif	:	Test non applicable pour ce type de produit.
pH	:	7,0
Point de fusion/point de congélation	:	de -20°C à 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Point d'éclair	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Chaleur de combustion	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Taux d'évaporation	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	Test non applicable pour ce type de produit.

Pression de vapeur	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité de vapeur relative	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité relative	:	0,995 g/cm3 à 25 C
Solubilité(s)	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Température d'auto-inflammabilité	:	ne s'enflamme pas
Température de décomposition	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Viscosité, dynamique	:	24.000 mPa.s à 25 C
Viscosité cinématique	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Propriétés comburantes	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Composés organiques volatils **Total VOC (% en poids) ***	:	0,7 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer *comme défini par les règlementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation

Caractéristiques des particules	:	Non requis car le mélange est un liquide.
Autres informations	:	Non identifié :

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses, y compris celles associées à des urgences prévisibles	:	Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas jusqu'à ce que bon aéré.
Conditions à éviter	:	Sources directes de chaleur.
Matières incompatibles	:	Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien. Des bases fortes
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 > 10 mg/L

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 > 5000 mg/kg

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée	Effets interactifs	Symptômes	Informations alternatives utilisées	Méthode utilisée pour les informations alternatives
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité	Aucune	Inhalation	Aucun(e)	-	non	Sans objet

aiguë	classification proposée	- Vapeur	à notre connaissance.			
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Irritation oculaire	Catégorie 2B	-	Aucun(e) à notre connaissance.	Provoque une irritation des yeux.	non	Sans objet
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Mutagénicité sur les cellules	Aucune classification	-	Aucun(e) à notre connaissa	-	non	Sans objet

germinales	proposée		nce.			
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

CIRC 1: Cette substance ne présente pas de risque cancérigène dans ce produit selon les critères du SGH.

CIRC 2A: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux ≥ 0.1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

CIRC 2B: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux ≥ 0.1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité
Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour

l'environnement s'il est utilisé confor
Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Glycerin	Essai en statique CL50 Mesuré(e)	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	54.000 mg/l	96 h
	QSAR Valeur de toxicité chronique Mesuré(e)	Poisson	9.471,097 mg/l	30 d

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Glycerin	CL50	Daphnia magna (Grande daphnie)	1.955 mg/l	48 h
	QSAR NOEC Mesuré(e)	Daphnia magna (Grande daphnie)	897 mg/l	

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Glycerin	EC10	Microcystis aeruginosa (Cyanobactérie d'eau	2.900 mg/l	168 h

		douce)		

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
Glycerin	94 %	24 h	Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
Glycerin	0,89 Evalué(e)	-1,76

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Glycerin	Donnée non disponible	

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Glycerin	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

Solopol Citron Vert

Version 1.1

Date d'impression 03.08.2026

Date de révision 03.12.2025

Numéro de la FDS 350000046118
GEN_SOF Number 81467

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

Transport par route
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	-

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Solopol Citron Vert

Version 1.1

Date d'impression 03.08.2026

Date de révision 03.12.2025

Numéro de la FDS 350000046118
GEN_SOF Number 81467

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)